

AIGREMANNE

(0 date RP – 2 dates EC – 2 actes) **Fiche complète**
Actes ou références avec * n'a pu être vérifiée =
(Pas d'acte sur le site des Archives de l'Etat ou pas trouvé)

Registre RP de Gleixhe : B pas avant 1745 – Le registre comprend aussi les actes de la paroisse Notre-Dame aux Awirs.

RP : Awirs – Chokier – Flémalle-Grande – Flémalle-Haute – Gleixhe – Horion-Hozémont - Ivoz-Ramet – Mons-lez-Liège – Hollogne-aux-Pierres – Généanet – Vérification des actes

<https://www.geneanet.org/fonds/individus/>

[18-001-AIG]

Table onomastique :

18040105-001-AIG		BAWIN Jean	1
AIGREMANNE Marie Joseph	1	LACROSA Dieudonné	1
AIGREMANNE Marie	1	N. N.	1
AIGREMANNE Marie Elisabeth	1		

*

*

*

1. AIGREMANNE Marie

Suit en 2 – journalière de résidence à Loneux Village

X Avec N. N.

2. Enfants Naturelle de Marie (X N.) :

(Voir en 1)

- AIGREMANNE Marie Joseph [18040105-001-AIG] ou AIGREMANNE Marie Elisabeth

° Horion-Hozémont 14 pluviôse an XII (04 février 1804 – acte 33)
[Témoin : BAWIN Jean ; LACROSA Dieudonné]

Naissance
33
filles.

Mairie d'Horion-Hozémont
Arrondissement Communal de Liège.
Le quinzième jour du mois de pluviose de la
république française à huit heures du matin.
Acte de naissance de Marie Joseph veuve Esquatorjine
jour du présent mois à quatre heures de relevée, fille
de père inconnu et de Marie aigremanné fille majeure
journalière de résidence à l'ouest village dépendant de
cette commune.
L'enfant a été reconnu être du Sexe féminin
premier témoin Jean Savin garçon menuisier de résidence
au dit l'ouest âgé de vingt deux ans.
Second témoin Dieudonné Lacroix journalier de résidence
au dit l'ouest âgé de cinquante quatre ans. Sur



Sur la déclaration à moi faite par la citoyenne = Le
Marie Kalem sage femme qui a fait l'accouchement et a
du se présenter conformément à la loi, la mère n'étant
pas mariée.
et ont les dits Dieudonné Lacroix, Jean Savin et Marie Kalem
après lecture leur faite du présent acte, déclaré ne savoir
lire ni signer.
Contaté devant la loi par moi Souverain maire de la
commune d'Horion-Hozémont faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil soussigné
Maire d'Horion-Hozémont

+ Horion-Hozémont 28 ventose an XII (19 mars 1804 - acte 16)

Déc
16.

Mairie d'Horion Rogemont
Arrondissement Communal de Liège.
Le trentième jour du mois de ventose an Douzième de la
république française à sept heures du matin.
Acte de décès de Marie Elisabeth Aigremann d'ici
Le vingt huitième jour du présent mois, à trois heures
du matin, âgée de un mois, fille naturelle de
Marie Aigremann journalière de résidence à Horion
Le présent acte dressé sur la déclaration à moi
fait par le Citoyen Guillaume Cohen journalier
âgé de vingt cinq ans de résidence à Horion, qui
a dit être voisin de la défunte, et par le Citoyen
Gilles Jamar journalier aussi de résidence à Horion, âgé
de quarante ans, qui a également dit être voisin
de la défunte, et sur les dits Guillaume Cohen
Gilles Jamar après lecture leur faite du présent acte
dubité sur savoir ceira et signer. Contaté

Contaté par moi soussigné Maire de la Commune
d'Horion Rogemont faisant les fonctions d'Officier public de
l'état civil Soussigné Philippe